

Bilan surveillance PPA SAGIR renforcé

Date d'édition : lundi 24 août 2026

Date de la donnée la plus récente : mercredi 08 juillet 2026

Le protocole relatif à la surveillance de la PPA dans la faune sauvage est détaillé dans l'instruction DGAL/SDSPA/2018-938 du 21/12/2018.

NB: les résultats de la surveillance programmée sur sangliers détruits ou tués à la chasse, réalisées dans certains départements en niveaux de risque 2B, ne sont plus comptabilisés avec les résultats SAGIR.

Bilan des collectes et analyses par saison de chasse

	Saison 2024-2025	Saison 2025-2026	Saison 2026-2027
Nbre de cadavres signalés	176	149	1
Nbre de cadavres collectés	159	146	1
Nbre d'événement	145	142	1
Nbre d'événement positif	0	0	0
Nbre d'événement négatif	143	141	1
Nbre d'événement sans résultat ou sans collecte*	2	1	0

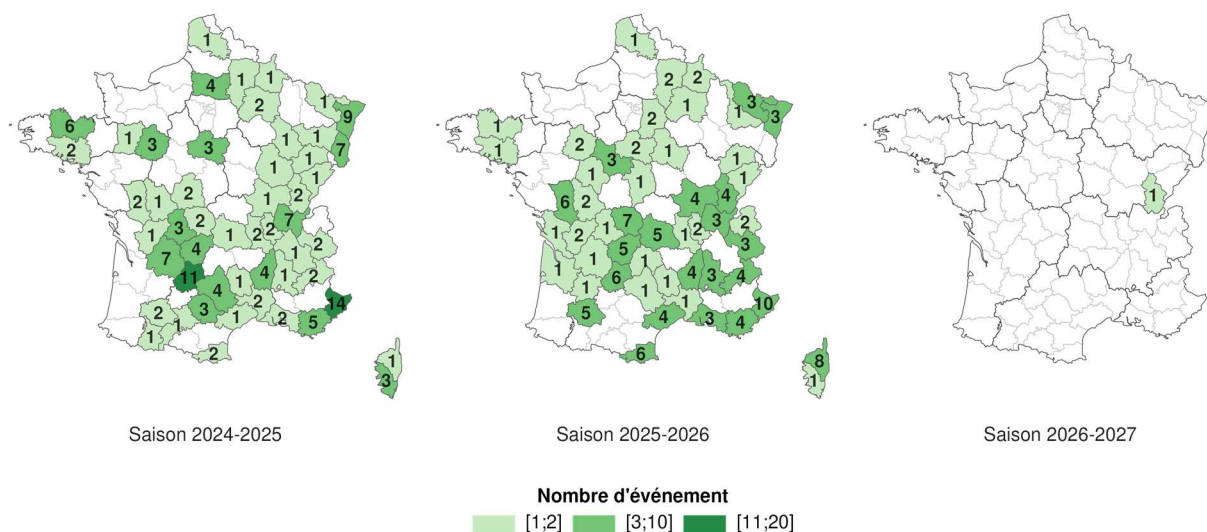
* sans résultat = ininterpretable + non analysé

Saison 2026-2027 : en cours.

Les saisons de chasses sont définies comme allant de la semaine 27 (début juillet) de l'année à la semaine 26 (fin juin) de l'année n+1.

Distribution des analyses PPA réalisées par département et par saison de chasse

Bilan des analyses sur cadavres de sanglier par departement et par saison de chasse



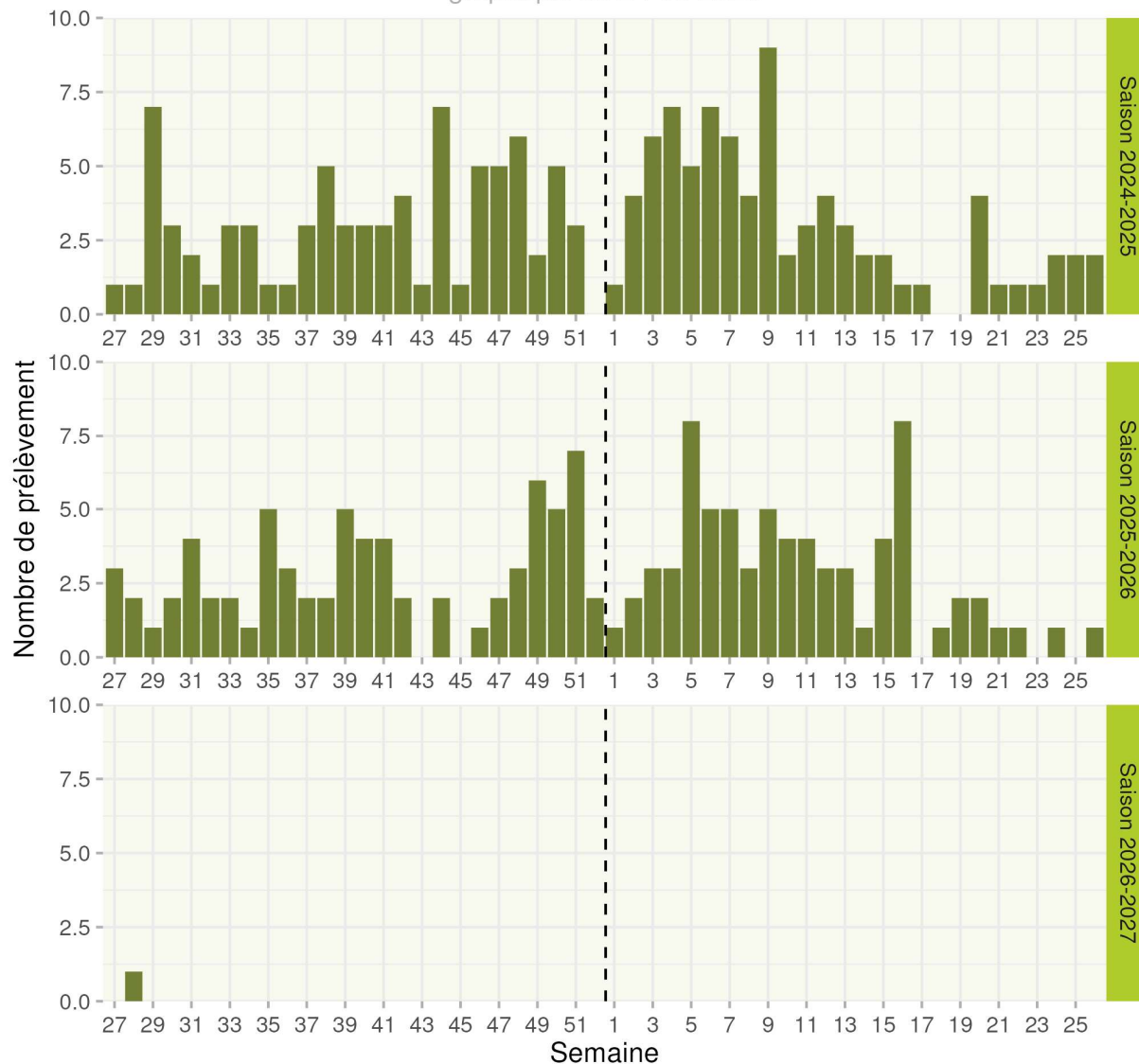
Illustrations réalisées avec le soutien de la Plateforme ESA



Bilan par semaine de la surveillance événementielle et de la recherche active de cadavre

Nombre de prélèvement par semaine (par saison)

graphique du 24-08-2026



Bilan des collectes et analyses pour la zone PACA sur l'année 2026

	Surveillance 2B PACA				Départements limitrophes en niveau 2A			
	04	05	06	total	38	73	83	total
Nbre de cadavres signalés	0	1	5	6	0	2	1	3
Nbre de cadavres collectés	0	1	5	6	0	2	1	3
Nbre d'événement	0	1	5	6	0	2	1	3
Nbre d'événement positif	0	0	0	0	0	0	0	0
Nbre d'événement négatif	0	1	5	6	0	2	1	3
Nbre d'événement sans résultat ou sans collecte*	0	0	0	0	0	0	0	0

* sans résultat = ininterpretable + non analysé

Surveillance renforcée dans les départements 57 et 67 départements : bilan depuis le 1er octobre 2024

Depuis le passage en niveau 2B de la zone, **15 sangliers ont été collectés et analysés** (11 dans le dpt 67 et 4 dans le 57).